

COMMERCE. A nouveau refusé, l'implantation d'un magasin envenime le débat politique.

Leclerc à Auxonne : c'est fini ?

Le projet "Leclerc" à Auxonne est encore refusé, mais le maire ne s'avoue pas vaincu et place le débat sur la scène politique.

La commission départementale d'aménagement commerciale (CDAC) vient de refuser une nouvelle fois, le projet d'implantation Leclerc à Auxonne. Du coup, en cette période électorale, le débat s'invite forcément sur le terrain politique, d'autant que le maire d'Auxonne, Raoul Langlois (UMP) candidat aux cantonales a été contré par Jean-Paul Vadot (Forces de progrès), président de la Communauté de communes, également candidat. Raoul Langlois était le premier à réagir dans un communiqué, intitulé : « Les intérêts des habitants du canton d'Auxonne trahis par le président de la Communauté de commu-



Le projet d'implantation a été refusé en CDAC par cinq voix contre, quatre pour et deux abstentions. Photo LBP

« On ne baisse pas les bras, mais même sans Leclerc on aménagera cette zone. »

Raoul Langlois, maire d'Auxonne

nes. » Fort d'une consultation populaire qu'il avait organisée le 26 juin dernier, Raoul Langlois estime que les « habitants d'Auxonne ont été pris en otage par l'approche politicienne du président de la Communauté de communes, allié au maire de Dijon... »

Joint par téléphone, Jean-Paul Vadot a rappelé que ce projet « n'avait jamais été concerté, alors que la Communauté de communes a une compétence économique obligatoire. Nous avons été tenus à l'écart. Ce projet est excentré et il n'obéit pas à

une logique d'aménagement du territoire qui doit favoriser la proximité des services et des commerces. À Auxonne, il y a déjà deux supermarchés, un discount et bientôt un Lidl ». Sur la forme, il retient que la réunion de la communauté, provoquée, s'est faite dans des conditions particulières : « On a subi la pression des associations de consommateurs. On est continuellement mis sous pression. »

Le président de l'union commerciale, Jean-Claude Poirson est bien évidemment ravi du rejet de la commission et il prévient : « On a encore des cartouches dans notre musette qu'on n'a pas encore dévoilées. On pourrait faire des révélations. »

Rappelons que ce projet avait déjà été retoqué par la commission nationale, en février 2010.

FRANCK BASSOLEIL

f.bassoleil@lebienpublic.fr